



Ayent, le 24 septembre 2020

Chers parents,

Les vacances d'automne approchent et la pandémie mondiale liée au COVID fait toujours partie de notre quotidien.

Peut-être avez-vous envisagé un départ à l'étranger durant cette période de congé. Aussi permettez-moi de vous rappeler quelques éléments à cet égard.

Si votre séjour se déroule dans une zone considérée comme territoire à risque élevé d'infection (voir la liste régulièrement mise à jour en suivant le lien ci-dessous),

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/empfehlungen-fuer-reisende/quarantaene-einreisende.html#-16815908>

- vous devrez vous mettre en quarantaine au retour, durant une dizaine de jours
- vos enfants ne pourront se rendre en classe durant cette même période
- l'école n'assurera aucun suivi à distance
- de plus, une amende pourrait être prononcée car le séjour a eu lieu dans une zone dont vous saviez à l'avance qu'elle est à risques et qu'il entraînerait une absence scolaire.

Merci donc de renoncer à ce type de voyage qui aurait inévitablement un impact négatif sur la vie scolaire de vos enfants.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre précieuse collaboration, je vous présente, Chers parents, mes meilleures salutations.


Roland Métrailler
Directeur